KULTUSMINISTER KONFERENZ
Pädagogischer Austauschdienst

Programme de récompenses pour la promotion de la formation d'élèves étrangers en langue allemande

Programme international de lauréats

Internationales Preisträgerprogramm

Fiche informative

pour les candidats à la participation au programme

Version : Janvier 2020

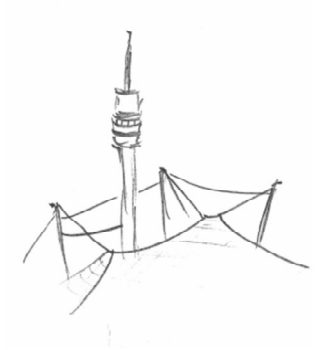

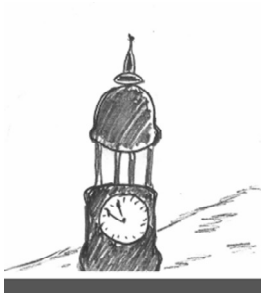

Le programme International de Lauréats (Internationales Preisträgerprogramm)

Le Ministère des Affaires étrangères a développé un programme de récompenses pour promouvoir l'enseignement de la langue allemande dans le monde et pour récompenser des élèves pour leurs performances particulières en langue allemande. Depuis 1959 déjà, nous le Pädagogische Austauschdienst (PAD) de la Kultusministerkonferenz (Service d'échange pédagogique de la Conférence Permanente des Ministres de l'Enseignement des Länder) effectuons ce programme, appelé le programme international de lauréats. Provenant d`environ 90 états, ce sont aujourd'hui à peu près 450 participants qui sont invités à un séjour d'étude de 4 semaines en Allemagne.

Nous sommes heureux que tu fasses partie de ces élèves de ton pays qui se sont distingués par des performances particulières en Allemand et par une bonne formation générale. Tu as donc été sélectionné(e) pour participer à un concours ou à un autre processus de sélection pour candidater au programme international de lauréats.

Nous souhaitons t'apporter dans cette fiche informative encore quelques précisions importantes pour le programme. Lis-là entièrement et avec attention.

Le processus du programme international de lauréats dans les grandes lignes

- Tu passeras au total 4 semaines en République Fédérale d'Allemagne.
- Tu en effectueras deux hébergé(e) dans une famille d'accueil et tu fréquenteras une école allemande où tu recevras l'enseignement de l`allemand et où tu participeras aux cours de ta fratrie d'accueil.

- Durant les 2 autres semaines, tu visiteras les villes de Cologne/Bonn, Berlin et Munich ou Hambourg dans un groupe mixte international guidé par une équipe de guide de voyage. Vous passerez à cette occasion vos nuits dans des hôtels adapté à la jeunesse .
- Durant le séjour, tu rendras visite, entre autres, à des manifestations pour jeunes et des manifestations sportives ainsi qu`à des musées et d'autres établissements culturels, spectacles de théâtre et une université pour pouvoir te faire une idée de la manière dont nous vivons en Allemagne.
- Tous les points du programme se dérouleront en langue allemande.
- Si ta participation est retenue et que le PAD a confirmé ta participation, tu es invité à ce séjour d'études. Cela signifie que le vol depuis ton pays d'origine jusqu'en Allemagne (et le retour) et aussi l'hébergement et la restauration ainsi que le programme en Allemagne sont gratuits pour toi. Tu as seulement besoin d'un peu d'argent pour ton usage personnel, pour acheter, par exemple, des souvenirs ou des choses dont tu as besoin pour toi.
- Tu bénéficies d'une assurance maladie durant le séjour d'études en Allemagne. Une assurance accident et responsabilité civile sont aussi souscrites pour toi.

Conditions de participation

- Âge au moment du départ du voyage en Allemagne :
  15 à 17 ans
- Connaissances en Allemand :
  Tes connaissances linguistiques doivent au minimum correspondre au niveau B1 de l'échelle globale du cadre européen commun de référence pour les langues et tu dois avoir eu au minimum deux années de cours d'allemand dans ton école.

  Cela signifie que tu peux comprendre les points principaux d'une conversation ou d'une présentation dans le musée / en cours lorsqu'une langue standard claire est utilisée et lorsqu'il s'agit de choses familières dans des domaines que tu connais, par ex. ta famille, tes hobbies, les thèmes de loisirs, d`école, etc. Tu peux t'exprimer facilement et de manière cohérente à propos de thèmes familiers et de tes centres d'intérêts personnels. Tu peux aussi expliquer ce qu'il se passe, quelles expériences tu as vécu et tu peux décrire tes projets et tes points de vue avec de brèves justifications ou explications.

- Compétences interculturelles et sociales :
  Il est important que tu puisses t'intégrer dans un groupe international ainsi que dans une famille d'accueil. Cela peut donc signifier que tu mets au second rang tes intérêts personnels pendant le séjour. Dans le groupe international, des jeunes provenant de contextes religieux, sociaux et politiques différents se rencontrent.
  Pour que le séjour soit réussi, il faut aussi que tu participes activement aux cours de ton école d'accueil. Nous attendons également que tu sois ouvert aux nouvelles situations et aux habitudes, coutumes et plats jusqu'alors inconnus et que tu sois prêt à t´engager sur ces terrains pas familiers. Pour cela, il est souvent nécessaire de faire des compromis.

- Voyage en Allemagne:

  Des modifications privées de l'itinéraire du voyage et / ou de la durée du séjour, pour rendre visite à des proches vivant en Allemagne, par ex., ne sont pas autorisées.

- Tu dois donc prendre ton vol comme cela est indiqué dans tes documents du PAD. Il ne doit être procédé à aucun changement ou modification de réservation , sinon tu risques l`annulation du vol et du voyage entier. Si tu manques le voyage en Allemagne de ta propre responsabilité, ton droit à la bourse est éventuellement annulé. Tu ne dois pas organiser toi-même un voyage retardé sans autorisation du PAD. Porte également une grande attention à avoir sur toi ta carte d'identité, ton visa et tous les autres documents de voyage, et à être ponctuel à l'aéroport.
  Le séjour en Allemagne ou en Europe ne peut pas être réduit, allongé ou interrompu à des fins personnelles. Dans la déclaration de consentement, tes parents signent que tu retournes directement dans ton pays d'origine.

- Règles de conduite :
  Durant le voyage, tu suis les règles et les consignes données par la famille d'accueil et, bien entendu aussi, les enseignants ou les guides de voyage .

  Cela inclut une interdiction stricte de l'alcool. La consommation d'autres drogues ou l'abus de médicaments ne sont pas non plus autorisés.

  Si tu déroges à ces principes et / ou tu perturbes gravement le déroulement du programme par ton comportement, nous pouvons te renvoyer chez toi de manière anticipée et à tes propres frais.

- Participation unique au programme international de lauréats :
  Si tu as déjà participé au programme international de lauréats dans les précédentes années, tu ne peux pas à nouveau participer au programme.

Préparation des documents de candidature nécessaires

Si ta candidature est proposée pour la participation au programme international des lauréats, il est important que tu complètes sincèrement tous les points de la fiche personnelle. Si tu as des questions, ton professeur ou ta professeure d'allemand ou aussi ton conseiller / ta conseillère ou ton interlocuteur ou interlocutrice à l'ambassade d'Allemagne, par ex., peuvent t'aider.

- Fiche personnelle complétée électroniquement (document PDF)
- Photo d'identité (c'est important pour te reconnaître à ton arrivée)
- Déclaration de consentement de tes parents
- Copie du passeport (si existant)
  Merci de joindre une copie bien lisible d'une pièce d'identité pour que nous puissions être sûrs de l'orthographe correcte de ton nom lors de la réservation du vol.
- Documents de voyage en cours de validité :
  Tu as besoin d'un passeport / une pièce d'identité en cours de validité pour entrer en Allemagne, ainsi que le visa éventuellement nécessaire (avec autorisation d'entrées multiples). Il est peut-être nécessaire de demander un document d'identité national avant la demande d'un passeport. Veille à prévoir suffisamment de temps pour cela.
- Formulaire de certificat médical :
  Le formulaire de certificat médical est à compléter par une autorité sanitaire publique ou un médecin installé : Tu es pleinement apte au voyage et tu n'as aucune maladie contagieuse. Si tu es atteint d'une maladie chronique (par ex., diabète, paludisme), tu dois le mentionner dans le document. Tes parents ne peuvent pas compléter eux-mêmes le certificat médical, même s'ils sont eux-mêmes médecins.

Si des problèmes de santé ou problèmes mentaux importants ne sont pas indiqués dans ta fiche personnelle ou ton certificat médical, le PAD peut te renvoyer chez toi à tes propres frais (aux frais de tes parents).

Si tu dois suivre un traitement régulier en raison d'une affection durable, le médecin traitant (par ex., le spécialiste, le psychothérapeute, le psychiatre) doit certifier que tu peux participer sans restrictions au voyage éprouvant. Cet avis actuel du médecin doit être joint au certificat médical ou à tes documents de candidature.

Les frais du certificat médical ne sont pas pris en charge par le PAD.
Tes parents / responsables légaux sont responsables des vaccinations éventuellement nécessaires. Une vaccination contre le tétanos n'est pas une condition préalable nécessaire à la participation. Dans le cas d'une vaccination déjà effectuée, le PAD doit toutefois en être informé (cf. déclaration de consentement des parents).

- Évaluation qualifiante de ton école d'origine :
  Cette évaluation ne doit pas seulement comporter des indications qualifiantes au sujet de tes compétences linguistiques en Allemand, mais également donner des renseignements sur ton comportement social et ton engagement dans l'école. L'évaluation devrait être établie par ton professeur d'allemand.

La fiche personnelle (PB, Personalbogen) est un fichier PDF modifiable. Celui-ci doit être enregistré sous le nom de fichier **PB_Nation_NomDeFamille.pdf** et être envoyé complété à ton conseiller ou à ton interlocuteur à l'ambassade d'Allemagne.

Tous les autres documents (voir ci-dessus) doivent être scannés dans cet ordre (photo, copie du passeport, déclaration des parents, certificat médical, évaluation de l'école) dans un deuxième document et envoyés sous le nom de fichier **Anl_Nation_NomDeFamille.pdf** par voie électronique avec la fiche personnelle.

La transmission électronique de l'intégralité des documents de candidature est effectuée uniquement par les conseillers et les ambassades.

Veille à ce que le PAD ne reçoive pas de candidature directe.

***

Service d'échange pédagogique du secrétariat de la Conférence Permanente des Ministres de l'Enseignement des Länder
Referat VE